

## **49 conciliations ont été réalisées au siège du Conseil départemental en 2018**

- 38 ont été organisées suite à un dépôt de plainte
- 10 ont été organisées suite à une doléance
- 1 a été organisée en application de dispositions contractuelles (statuts de SCM )
- **Sur les 38 conciliations organisées dans le cadre d'un dépôt de plainte :**
  - 24 ont donné lieu à transmission en chambre disciplinaire de première instance
  - 14 ont donné lieu à un retrait de plainte
- **Sur les 10 conciliations organisées dans le cadre d'une doléance :**
  - 1 a donné lieu à transmission d'une plainte en chambre disciplinaire de première instance
  - 6 ont été positives
  - 3 ont donné lieu à une carence